



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-URSULE
M.R.C. MASKINONGÉ

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Ursule, tenue à la salle J. Édouard Baril, sise au 215, rue Lessard à Sainte-Ursule, le **10 janvier 2024, à 19h30**, sous la présidence de monsieur Réjean Carle, maire.

À laquelle sont présents :

Madame Denise Béland, conseillère au poste numéro un
Monsieur Jeannis Charette, conseiller au poste numéro deux
Madame Sylvie Lessard, conseillère au poste numéro trois
Madame Josée Bellemare, conseillère au poste numéro quatre
Monsieur Philippe Dauphin, conseiller au poste numéro cinq
Madame Sylvie Béland, conseillère au poste numéro six

Formant quorum.

Et Guylaine St-Louis, directrice générale, greffière-trésorière

MOMENT DE RÉFLEXION.

RÉSOLUTION # 2024-01-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES

- 1.1 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, à la séance extraordinaire du Budget du 18 décembre 2023 et à la séance d'ajournement du 18 décembre 2023
- 1.2 Correspondance
- 1.3 Informations du maire
- 1.4 Approbation des comptes
- 1.5 Engagements de crédits
- 1.6 Comités
- 1.7 Dossier des élus (es) et délégation
- 1.8 Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000\$ pour l'année 2023

2. SOUMISSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS

- 2.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 463-24 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1

4. TRAVAUX PUBLICS

- 4.1 Vérification plans et devis travaux Ruisseau-Plat et Joseph-A
- 4.2 Appel d'offres travaux Baril et coin Principale/Gérin

5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 5.1 Dépôt du rapport d'activités en urbanisme
- 5.2 Déclaration d'appui au Plan nature 2030

6. LOISIRS, SPORTS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

- 6.1 Dépôt projet agrandissement centre communautaire
- 6.2 Mandat plans et devis patinoire

7. PARC DES CHUTES

7.1

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Entente Croix-rouge

8.2 Mesures d'urgence rencontre 31/01 19h30

9. VARIA

9.1 Sport hommage Desjardins

9.2 Pancarte entrée du village

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION DE : Denise Béland

APPUYÉ PAR : Sylvie Béland

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté, tel que lu et rédigé en laissant l'item << sujets divers >> ouvert;

RÉSOLUTION # 2024-01-02

1.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2023, À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET DU 18 DÉCEMBRE 2023 ET À LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 18 DÉCEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil déclarent avoir pris connaissance des procès-verbaux et renoncent à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 4 décembre 2023, à la séance extraordinaire du Budget du 18 décembre 2023 et à la séance d'ajournement du 18 décembre 2023.

Séance ordinaire 4 décembre 2023 :

PROPOSITION DE : Denise Béland

APPUYÉ PAR : Philippe Dauphin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Séance extraordinaire (budget) du 18 décembre 2023 :

PROPOSITION DE : Denise Béland

APPUYÉ PAR : Philippe Dauphin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Séance d'ajournement du 18 décembre 2023 :

PROPOSITION DE : Denise Béland

APPUYÉ PAR : Philippe Dauphin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE ce Conseil approuve les procès-verbaux ci-haut mentionnés, tels que rédigés;

1.2 CORRESPONDANCE

La greffière-trésorière mentionne que la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 4 décembre 2023 a été acheminée aux membres du Conseil lors de leur réception.

1.3 INFORMATIONS DU MAIRE

- Rencontre avec avocat à planifier pour discuter de différents dossiers

RÉSOLUTION # 2024-01-03

1.4 APPROBATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et greffière-trésorière et aux autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 et du 18 décembre 2023.

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris par le conseil en vertu de la résolution portant le numéro 2023-12-04

PROPOSITION DE : Sylvie Lessard
APPUYÉ PAR : Josée Bellemare
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE ce Conseil approuve la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement:

RÉSOLUTION # 2024-01-04

1.5 ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des engagements de crédits pour le prochain mois, et ce, pour le bon fonctionnement de l'administration municipale;

PROPOSITION DE : Denise Béland
APPUYÉ PAR : Philippe Dauphin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil approuve la liste des engagements de crédits et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à procéder dans les limites de l'engagement

1.6 COMITÉS

- Fest-Hiver le 10 février
- Rencontre Politique familiale le 18 janvier
- Préparation du sentier de raquette
- Reddition de compte à finaliser pour l'activité initiation à la danse
- Beau party des Cousins Branchaud la veille du jour de l'an

RÉSOLUTION # 2024-01-05

1.7 DOSSIERS DES ÉLUS (ES) ET DÉLÉGATION

- *Monsieur Réjean Carle, maire* : MRC, assurances, D'office sur tous les comités, substitut à la Régie d'aqueduc de Grand Pré;
- *Madame Denise Béland, conseillère au poste numéro un* : Ressources humaines, Suivi budgétaire, Politique famille-aînés, voirie, Comité des mesures d'urgence, Pique-nique et Parc des Ursulois;

- **Monsieur Jeannis Charette**, conseiller au poste numéro deux : Aqueduc Fontarabie-Beaupré, Voirie, Pompiers, Agir Maskinongé; Comité des mesures d'urgence, Véhicules
- **Madame Sylvie Lessard**, conseillère au poste numéro trois : Développement durable, Art et culture, Parc des Chutes
- **Madame Josée Bellemare**, conseillère au poste numéro quatre : Ressources humaines, Communications (Web et Internet), Régie d'aqueduc, Comité des mesures d'urgence;
- **Monsieur Philippe Dauphin**, conseiller au poste numéro cinq : Comité des mesures d'urgence, Service sanitaire, Entretien des bâtiments, Comité consultatif d'urbanisme;
- **Madame Sylvie Béland**, conseillère au poste numéro six : Loisirs, Bibliothèque, Subventions aux organismes, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des loisirs

RÉSOLUTION # 2024-01-06

1.8 DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ POUR L'ANNÉE 2023

CONFORMÉMENT AUX articles 961.3 et 961.4 du Code municipal, la municipalité doit publier et déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Ursule a conclu des contrats comportant des dépenses de plus de 25 000 \$

PROPOSITION DE : Sylvie Béland

APPUYÉ PAR : Jeannis Charette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil municipal accepte le dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, en vertu de l'article 961.4 du code municipal pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. Cette liste sera publiée sur le site internet de la municipalité conformément à la loi.

RÉSOLUTION # 2024-01-07

2.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 463-24 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

Denise Béland, conseillère au poste numéro 1, par la présente;

- DONNE L'AVIS DE MOTION, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 463-24 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;
- DÉPOSE LE PROJET du règlement numéro 463-24 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

RÉSOLUTION # 2024-01-08

4.1 VÉRIFICATION PLAN ET DEVIS TRAVAUX RUISSEAU-PLAT ET JOSEPH-A

CONSIDÉRANT QUE les plans de devis pour les travaux au Chemin Ruisseau-Plat et la route Joseph A sont à revoir afin de mettre aux normes du jour

PROPOSITION DE : Jeannis Charette

APPUYÉ PAR : Denise Béland

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil municipal mandate l'ingénieur de la MRC à revoir les plans et devis pour les travaux au Chemin Ruisseau-Plat et à la route Joseph-A.

RÉSOLUTION # 2024-01-09

4.2 APPEL D'OFFRES TRAVAUX BARIL ET COIN PRINCIPALE/GÉRIN

CONSIDÉRANT QUE les résolutions # 2023-02-19 et # 2023-05-18 donnaient le mandat à l'ingénieur de la MRC ou autre firme à lancer les appels d'offres pour les travaux de la rue Baril et coin Principale/Gérin;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont prévus à la programmation de la TECQ et qu'ils doivent être exécutés en 2024;

CONSIDÉRANT QUE les coûts ont considérablement augmenté depuis les dernières années;

PROPOSITION DE : Sylvie Béland

APPUYÉ PAR : Jeannis Charette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil municipal demande à l'ingénieur de la MRC de lancer les appels d'offres séparément pour les travaux de la rue Baril et les travaux du coin Principale/Gérin.

RÉSOLUTION # 2024-01-10

5.1 DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS EN URBANISME

QUE le Conseil municipal accuse réception du rapport d'activités préparé par le technicien en aménagement et urbanisme sur l'analyse et demande des dossiers de permis, suivi des dossiers d'infraction, mission d'inspection pour la période du 24 juin au 22 décembre 2023.

RÉSOLUTION # 2024-01-11

5.2 DÉCLARATION D'APPUI AU PLAN NATURE 2030

ATTENDU que les scientifiques signalent un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde ;

ATTENDU que la 15e Conférence des Parties (COP15) de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies qui s'est déroulée à Montréal en décembre 2022 a permis d'obtenir de nouveaux engagements de la part d'États, de villes et d'organismes pour la protection de la biodiversité (Engagement de Montréal) ;

ATTENDU que le Gouvernement du Québec s'est engagé à adopter un Plan nature 2030 qui précisera comment la société québécoise participe à l'atteinte des objectifs et cibles du cadre mondial de la biodiversité ;

ATTENDU que la perte de la biodiversité et les mesures d'intervention nécessaires sont une responsabilité partagée par l'ensemble des composantes de la société ;

ATTENDU que la Table des élus de la Mauricie, après consultations avec le milieu, a fixé parmi les priorités régionales de développement celle de maintenir et améliorer la qualité de l'environnement dont l'un des objectifs est de protéger et conserver la biodiversité et les milieux naturels;

ATTENDU que la nature procure des bienfaits positifs sur la santé (mentale et physique) en plus de contribuer à l'image de marque de la Mauricie grâce à la singularité de ses paysages et son accès à la nature ;

PROPOSITION DE : Sylvie Lessard

APPUYÉ PAR : Josée Bellemare

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que la Municipalité de Sainte-Ursule appuie l'élaboration d'une politique-cadre sur la biodiversité et s'engage à participer à la mise en œuvre du Plan nature 2030.

RÉSOLUTION # 2024-01-12

6.1 DÉPÔT PROJET AGRANDISSEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE la résolution # 2023-02-27 autorisait la directrice générale, le maire ainsi que le conseiller responsable de l'entretien des bâtiments à faire des demandes de soumission pour les honoraires des firmes d'architecte pour l'élaboration de plans d'amélioration et/ou agrandissement du centre communautaire ainsi que les coûts budgétaires reliés à ces changements;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'architecte Beaudry & Palato inc a soumis 3 options d'agrandissements du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE pour orienter la firme d'architecte à faire le calcul des coûts budgétaires des travaux, le conseil doit déterminer l'agrandissement qui répond le mieux à ses attentes;

CONSIDÉRANT QUE pour déposer une demande de subvention, il est essentiel de remettre les coûts budgétaires du projet;

PROPOSITION DE : Philippe Dauphin

APPUYÉ PAR : Jeannis Charette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil municipal mandate la firme d'architecte Beaudry & Palato inc à préparer un estimé budgétaire des coûts reliés à l'agrandissement du centre communautaire selon les plans de l'option # 2 en considérant les coûts pour la rénovation du centre actuel au niveau de la toiture, toit marche extérieure, fenêtres et revêtement extérieur, afin que la directrice générale puisse faire la demande de subvention dans le programme PRACIM

RÉSOLUTION # 2024-01-13

6.2 MANDAT PLANS ET DEVIS PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a autorisé la directrice générale à faire la présentation d'un projet dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) par la résolution # 2023-09-17;

CONSIDÉRANT QUE les documents requis pour déposer une demande sont :

- Une description du projet et une justification de la pertinence de ce dernier;
- Une estimation des coûts et un montage financier
- Fournir minimalement l'un des documents techniques suivants qui décrivent le projet souhaité avec le plus de détails possibles :
 - a) le concept fonctionnel et opérationnel;
 - b) le plan d'aménagement des installations;
 - c) les plans et devis préliminaires;
- Un échéancier des étapes

PROPOSITION DE : Sylvie Béland

APPUYÉ PAR : Philippe Dauphin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale a donné le mandat à une firme pour la conception d'un plan et devis et montage financier pour le remplacement de la patinoire.

RÉSOLUTION # 2024-01-14

8.1 ENTENTE CROIX-ROUGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a une entente depuis plusieurs années avec la Croix-Rouge canadienne pour les services aux sinistrés dans le plan de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE cette entente est renouvelable annuellement de février 2024 à janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE le calcul est fait au prorata de la population soit à 0.18 \$ par citoyen;

PROPOSITION DE : Sylvie Lessard

APPUYÉ PAR : Josée Bellemare

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Ursule renouvelle l'entente et que le montant de 245.34 \$ soit déboursé à même le budget sur la sécurité civile.

RÉSOLUTION # 2024-01-15

8.2 MESURES D'URGENCE RENCONTRE

CONSIDÉRANT QUE certains membres du Comité des mesures d'urgence ne sont plus disponibles;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de recruter de nouveaux membres afin d'assurer la planification et la gestion des mesures d'urgence et de la sécurité civile pour diminuer le risque de sinistre et de rendre l'organisation apte à répondre à un événement;

PROPOSITION DE : Josée Bellemare
APPUYÉ PAR : Denise Béland
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil mandate la directrice générale à publier sur les réseaux sociaux et dans le bulletin municipal la rencontre prévue pour recruter de nouveaux membres pour le Comité des mesures d'urgence de la Municipalité;

QUE cette rencontre soit planifiée le 31 janvier 2024 à 19h30 à la salle J. Édouard Baril, sise au 215, rue Lessard à Sainte-Ursule

VARIA

RÉSOLUTION # 2024-01-16

9.1 SPORT HOMMAGE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE Le Gala Sport-hommage Desjardins fête ses 40 ans sous le thème des retrouvailles le 20 janvier 2024 au Delta de Trois-Rivières. Le comité organisateur souhaite réunir d'ancien membres de la Corporation, d'ex lauréats, bénévoles et partenaires;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de ce gala est d'honorer les performances sportives et les actions saillantes au sein de la communauté sportive de la Mauricie et des MRC de Bécancour et Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT QUE le coût du billet est de 95.00 \$/personne;

PROPOSITION DE : Sylvie Béland
APPUYÉ PAR : Jeannis Charette
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil autorise l'achat d'un billet au montant de 95.00 \$ afin que le Maire Réjean Carle représente la Municipalité de Sainte-Ursule au Gala Sport hommage Desjardins qui aura lieu le 20 janvier 2024 au Delta de Trois-Rivières.

QUE si la conjointe de M. Carle désire participer au gala, elle devra défrayer le coût de son billet.

RÉSOLUTION # 2024-01-17

9.2 PANCARTE ENTRÉE DU VILLAGE

CONSIDÉRANT QUE la pancarte du territoire de la Municipalité positionnée à l'entrée du village est complètement défraîchie par le soleil et la pluie;

PROPOSITION DE : Sylvie Béland
APPUYÉ PAR : Josée Bellemare
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le Conseil municipal mandate le directeur des travaux publics à demander des soumissions pour faire le remplacement de la pancarte du territoire qui se retrouve à l'entrée du village.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Questions sur le budget 2024
- Projet camion ordures
- Maskicom

SUJETS DIVERS

RÉSOLUTION # 2024-01-18

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20h42.

PROPOSITION DE : Jeannis Charette

APPUYÉ PAR : Philippe Dauphin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la présente assemblée soit levée, les sujets à l'ordre du jour ayant tous été discutés.

Signé : _____
RÉJEAN CARLE, Maire

Signé : _____
GUYLAINE ST-LOUIS, Directrice générale, greffière-trésorière

Je, Réjean Carle, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 152(2) du Code municipal.

Signé : _____ maire

